

SÉGOLÈNE ROYAL

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

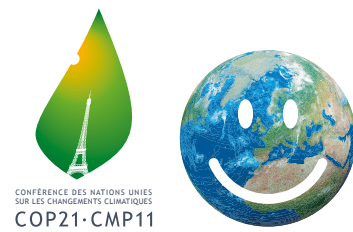
PRÉSIDENTE DE LA COP

6 mois après l'Accord de Paris, **LA COP EN ACTIONS**

#COP21



JUIN 2016



UNE MOBILISATION SANS PRÉCÉDENT



La Conférence de Paris sur le climat s'est achevée en décembre dernier par un succès sans précédent. Pour la première fois dans l'histoire des négociations internationales, 195 pays ont su trouver un consensus pour limiter le dérèglement climatique dans les prochaines décennies.

L'adoption de l'Accord de Paris n'aurait pu être possible sans la formidable mobilisation des États et de la société civile. Les peuples du monde entier ont saisi l'ampleur des menaces qui pèsent sur nos existences. Mais ils ont surtout pris conscience de l'opportunité qui s'offrait à eux.

Les solutions proposées par les associations, les entreprises et les territoires pendant la COP21 montrent que la transformation de nos sociétés est irréversible. Désormais, notre responsabilité commune est de transformer l'Accord de Paris en actions :

- 175 pays ont signé l'Accord de Paris le 22 avril 2016 à New York. Les dirigeants ont été à la hauteur de leur tâche et ont su se dépasser, dépasser leurs clivages, dépasser leurs différences pour défendre, ensemble, notre avenir commun ;
- en tant que présidente de la COP, je nous fixe l'objectif d'une ratification par au moins 55 États avant la fin de l'année 2016 ;
- les initiatives lancées à Paris vont se traduire en résultats concrets : les 70 coalitions de l'Agenda des solutions doivent désormais être fixées dans un calendrier précis et se donner les moyens de leurs ambitions ;
- je suis particulièrement attachée à l'initiative pour les énergies renouvelables en Afrique. J'ai pu constater, durant mes nombreux déplacements en Afrique, les immenses espoirs suscités par ce projet. Nous pourrions mesurer la réussite de la COP21 à l'aune de ce que nous aurons été capables de faire pour le continent ;
- un rassemblement de près de 40 pays s'est formé à Paris pour le prix du carbone : nous devons maintenant l'étendre pour engager les entreprises et le secteur financier vers les investissements bas carbone ;
- l'océan est trop longtemps resté à l'écart de l'action climatique : une session inédite a été organisée pendant la COP21. J'accélère les travaux sur ce sujet.

Partout dans le monde, de nombreux citoyens sont déjà mobilisés pour faire vivre ces engagements sur le terrain. À nous d'agir collectivement pour que l'ambition exprimée en décembre 2015 à Paris ne soit pas une utopie pour plus tard, mais une réalité ici et maintenant.

Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat,
Présidente de la COP

LES GRANDES ÉTAPES *de l'après COP*

> 12 décembre 2015

> 17 février

> du 23 au 27 février

> 9 mars

> 11 mars

> du 13 au 15 mars

> du 11 au 13 avril

> 14 et 15 avril

> 15 et 16 avril

> 22 avril

> 2 mai

> 5 et 6 mai

> du 16 au 26 mai

> 17 mai

> 1^{er} et 2 juin

> 8 juin

> 10 juin

> 20 juin

> 23 et 24 juin

> 28 juin

> 29 et 30 juin

> du 3 au 5 juillet

> du 1^{er} au 10 août

> 4 et 5 septembre

> 26 et 27 septembre

> du 7 au 18 novembre

• **Adoption de l'Accord de Paris**

• Ségolène Royal, présidente de la COP

• Déplacement en Afrique : initiative des énergies renouvelables sur le continent de la présidente de la COP

• Présentation en Conseil des ministres du projet de loi de ratification

• Réunion de travail avec Ban Ki-moon : envoi d'une lettre cosignée pour mobiliser à haut niveau pour la cérémonie de signature du 22 avril à *New York*

• Déplacement en Afrique de la présidente de la COP

• Session plénière du GIEC à *Nairobi*

• Réunion de printemps du FMI et du groupe Banque mondiale (événements climat, forêts, économie bleue, prix du carbone, African Business Plan) et assemblée de haut niveau de la Carbon Pricing Leadership Coalition : prix du carbone et COP21 à *Washington*

• Réunion informelle de négociations à *Paris*

• **Cérémonie de signature officielle de l'Accord de Paris au siège des Nations unies à New York**

• Publication par la CCNUCC d'un nouveau rapport de synthèse sur les contributions nationales (INDC)

• Climate Action Summit 2016 de l'ONU à *Washington*

• Session de négociations et première réunion du comité Ad hoc Paris Agreement (APA) à *Bonn*

• **L'Assemblée nationale adopte le projet de loi de ratification de l'Accord de Paris**

• Clean Energy Ministerial à *San Francisco*

• **le Sénat adopte le projet de loi de ratification de l'Accord de Paris**

• Carbon pricing leadership coalition et Business Dialogue à *Paris*

• Conseil Environnement des ministres de l'Union européenne : débats sur la ratification et la mise en œuvre de l'Accord de Paris à *Bruxelles*

• Premier Sommet mondial des coalitions et réseaux en présence des championnes du climat à *Rabat*

• Business Climate Week à *Londres*

• G20 Énergie à *Pékin*

• **7^e Dialogue de Petersberg à Berlin**

• Déplacement en Afrique de la présidente de la COP

• Sommet du G20 à *Hangzhou*

• Sommet mondial des acteurs du climat à *Nantes*

• **COP22/CMP12 à Marrakech**

L'ACCORD DE PARIS

#AccordDeParis

La Conférence de Paris s'est conclue le 12 décembre 2015 sur l'adoption du **premier accord universel sur le climat**. Après deux semaines de négociations, les 195 pays présents à Paris se sont mis d'accord sur un texte :

- ambitieux : limiter bien en dessous de 2°C le réchauffement planétaire, en visant 1,5°C ;
- juste : soutenir les pays en développement pour s'adapter aux impacts du changement climatique et se développer sans l'aggraver ;
- solidaire : 100 milliards de dollars débloqués par les pays développés chaque année d'ici à 2020 ;

- dynamique : révision à la hausse tous les 5 ans des engagements de réduction de gaz à effet de serre de chaque pays.

Les acteurs non gouvernementaux se sont aussi engagés

Création de 70 coalitions sur l'énergie solaire, la géothermie, la protection des océans, les transports propres, les forêts...

Le processus de ratification

L'Accord de Paris est officiellement ouvert à la signature depuis le 22 avril 2016. Au total, ce sont 175 pays

qui l'ont signé au siège des Nations unies. Jamais auparavant un aussi grand nombre de pays n'avait signé un accord international en une seule journée.

Des procédures différentes selon les pays

La signature reflète l'intention d'un pays à être tenu par un accord. Elle constitue une étape préalable à la ratification et elle exprime un engagement politique. La plupart des pays ont besoin de consulter leur Parlement pour ratifier l'Accord de Paris. D'autres peuvent se passer de l'étape parlementaire. C'est le cas des États-Unis, où l'administration Obama propose de recourir à un acte administratif sans soumettre le texte au Sénat.

Le cas particulier de l'Union européenne

Chaque pays européen compte pour 1, soit 28 ratifications. L'UE compte également pour 1 et ratifiera l'accord quand les 28 États membres l'auront fait.

Entrée en vigueur

Les pays auront un an pour signer l'Accord de Paris, qui entrera en vigueur 30 jours après la ratification par au moins 55 pays représentant au total 55 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). Chaque pays devra par la suite déposer ses instruments de ratification auprès du Secrétariat général des Nations unies.



11 MARS



22 AVRIL



4 MAI



21 MAI



L'UNION EUROPÉENNE EN PREMIÈRE LIGNE

L'Europe a été en première ligne pour faire de la COP21 une réussite, en proposant une contribution ambitieuse (INDC) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'Union européenne doit garder ce rôle de précurseur pour finaliser et appliquer concrètement les engagements de l'Accord de Paris et de l'Agenda des solutions :

- **lors du Conseil de l'environnement le 4 mars 2016** à Bruxelles, Ségolène Royal a appelé les États membres à être représentés au plus haut niveau lors de la signature par les Parties de l'Accord de Paris, le 22 avril à New York, et à accélérer le processus de ratification ;

- **concernant l'Agenda des solutions**, la présidente de la COP a proposé trois grandes orientations :

- réfléchir ensemble à une cartographie des coalitions du LPAA pour rendre les engagements plus visibles et plus repérables,
- faire en sorte que chaque pays ou petit groupe de pays en Europe soit pilote sur une coalition pour que les engagements soient opérationnels d'ici l'été 2016,

- encourager les entreprises européennes à rester à l'offensive pour développer les marchés de la transition énergétique sur le continent.

Quatre priorités pour un prix du carbone ont aussi été rappelées :

- passent à l'acte un corridor de prix sur le marché carbone européen EU-ETS ;
- intégrer une composante carbone dans la fiscalité énergétique des pays européens ;
- inciter à l'instauration de prix du carbone hors de l'Union européenne et fédérer les pays qui passent à l'acte ;
- lutter contre les fuites de carbone.

Le Conseil européen, réuni les 17 et 18 mars à Bruxelles, a présenté ses conclusions sur le climat et l'énergie, malgré les questions difficiles qui étaient à l'ordre du jour.

Le 20 juin, le Conseil Environnement des ministres de l'Union européenne débattera sur la ratification et la mise en oeuvre de l'Accord de Paris.

RATIFICATION *la France s'engage*

La France a décidé de ratifier l'Accord de Paris et souhaite entraîner toute l'Union européenne à le faire. C'est un message fort envoyé à tous les pays

17 MAI



8 JUIN



L'AFRIQUE AU CŒUR DES SOLUTIONS

Ségolène Royal, présidente de la COP se rend dans plusieurs pays d'Afrique d'Afrique depuis le début de l'année 2016, soulignant ainsi son engagement à l'égard du continent africain, l'une des premières victimes des changements climatiques. Elle y rencontre les plus hautes les plus hautes autorités, afin de travailler à l'application concrète de la COP21 et des initiatives pour l'Afrique du Plan d'Actions Lima-Paris.

Ces déplacements sont l'occasion pour la présidente de la COP21 de :

- **saluer ses interlocuteurs** pour leur rôle déterminant pendant la COP21. L'Afrique a en effet joué un rôle crucial dans la réussite des négociations en tant que Groupe et au sein du G77 ;
- **accélérer le déploiement de l'initiative sur les énergies renouvelables** en Afrique visant à augmenter la capacité installée du continent de 10 GW d'ici 2020 et de 300 GW d'ici

2030 ; 10 bailleurs se sont engagés à mobiliser 10 milliards de dollars d'ici 2020 pour atteindre ces objectifs (dont 2 Mds de la France) ;

- rappeler, en tant que présidente de la COP, que **l'Afrique doit rester au centre des préoccupations en matière d'adaptation** ;
- rappeler que **de nombreux bailleurs se sont engagés à augmenter leurs financements climat** : chaque pays africain doit pouvoir y accéder afin de mettre en œuvre ses projets de développement ;
- **faire avancer le projet de Grande muraille verte**, vaste zone de verdure d'Est en Ouest du continent qui vise à freiner la désertification et permettre aux populations locales d'enrichir le sol, conserver l'eau et mieux vivre tout en reconstituant un puits de carbone ;
- **mobiliser les autorités au plus haut niveau pour signer et ratifier l'Accord de Paris.**

27 MAI



27 MAI



26 MARS



27 MAI



L'Initiative africaine pour l'énergie renouvelable (AREI)

L'Initiative africaine pour l'énergie renouvelable, qui rassemble le continent africain, a dévoilé ses projets ambitieux pour le déploiement des énergies renouvelables en Afrique : construction d'au moins 10 GW de capacités de production nouvelles et supplémentaires d'ici 2020 et d'au moins 300 GW d'ici 2030. Le G7, l'UE et les États membres se sont engagés à fournir 10 milliards de dollars d'aide d'ici 2020 : la France va investir 2 milliards sur la période 2016-2020, l'Allemagne 3 milliards, la Suède 1 milliard de dollars sur les dix prochaines années et le Canada 150 millions de dollars pour développer des partenariats public-privé innovants. La production totale d'électricité de l'Afrique atteint actuellement environ 150 GW ; cette initiative constituera un soutien important aux efforts de la région en matière de lutte contre les changements climatiques.

LES FEMMES ET LE CLIMAT

Reconnaissant leur rôle, l'Accord de Paris mentionne, pour la première fois, la nécessaire prise en compte de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans son préambule.

Le rapport *Femmes et Climat*, commandé par Ségolène Royal, fait partie des trois contributions que la présidente de la COP 21 souhaite apporter aux réflexions sur la mise en oeuvre de l'Accord de Paris, avec les rapports *Énergies renouvelables en Afrique* et *Sécurité et Climat*.

Au Forum de haut niveau de l'Union africaine qui s'est tenu le 21 avril dernier à New York, en amont de la cérémonie de signature de l'Accord de Paris, Ségolène Royal, présidente de la COP, a annoncé **six actions pour reconnaître le rôle des femmes pour le climat** :

- intégrer dans 100 % des contributions nationales la dimension femmes : actuellement, 36 % des contributions déposées par les États intègrent cette dimension ; tous les programmes doivent désormais le faire ;
- consacrer la moitié des ressources dédiées aux productions décentralisées d'énergie à des projets construits par des groupes de femmes en circuit court, dans le cadre des 10 milliards de dollars mobilisés lors de la COP21 ;
- créer des écoles agricoles pour les femmes, avec des programmes intégrant les énergies renouvelables ;

20 AVRIL



- soutenir un programme massif d'appareils de cuisson au biogaz, de fours solaires, de foyers à combustion lente ;
- prévoir le financement à parité dans les dispositifs d'alerte, avec le programme CREWS : la moitié des actions seront financées pour des femmes ;
- reconnaître le rôle des femmes avec la création du prix *Femmes d'Afrique et climat* qui portera le nom de Wangari Maathai. Pour reprendre l'expression d'Oxfam sur les « héroïnes de l'alimentation », il s'agira d'encourager et de reconnaître les « héroïnes du climat ».

Longtemps oubliées des négociations internationales sur le climat, les femmes sont cependant les plus exposées aux risques climatiques. Elles sont aussi et surtout au cœur des solutions pour lutter contre le réchauffement. Le changement climatique est un sujet de préoccupation pour l'humanité toute entière et plus particulièrement pour les femmes. Car le réchauffement planétaire affecte d'abord les plus pauvres, donc les femmes qui représentent 70 % des 1,3 milliard de personnes en situation d'extrême pauvreté.

Porteuses de solutions

Pourtant les femmes ne sont pas que des victimes, elles sont surtout les agents du changement en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Dans une grande partie du monde, elles ont un rôle prépondérant dans la gestion des ressources naturelles et sont les premières sensibilisées à la dégradation de l'environnement. Leurs initiatives sont nombreuses, en particulier dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des déchets et du reboisement. De Pondichéry (Inde), où des groupes de femmes auto-gèrent une station de compostage, en passant par Cotonou (Bénin) où les « Gohotos » récupèrent les objets recyclables, jusqu'à Pintada (Brésil) où les habitantes apprennent à adapter leurs systèmes agricoles à la sécheresse, les femmes s'imposent comme des acteurs incontournables de la lutte contre le réchauffement.

L'OCÉAN ET LE CLIMAT

Vingt COP ont eu lieu sans jamais aborder le rôle de l'océan dans le changement climatique et les effets de celui-ci sur l'océan. Pourtant, il joue un rôle essentiel dans la régulation du climat, d'où la volonté de Ségolène Royal, aidée par d'autres pays comme la Principauté de Monaco ou encore le Chili et le Pérou, et la plateforme océan-climat, de faire de l'océan un enjeu majeur de la COP21. Inscrit dans l'Agenda de l'action, il apparaît dans le contenu de l'Accord de Paris. Par ailleurs, le GIEC a adopté le principe d'un rapport spécial sur l'océan le 13 avril. Le 15 avril, à l'occasion des Assemblées de printemps de la Banque mondiale, un événement sur l'économie bleue et les Objectifs du développement durable a eu lieu.

Lors de l'événement de haut niveau du 21 avril à New York, Ségolène Royal a annoncé :

- le projet de conférence internationale à Washington en septembre 2016 consacrée aux océans, à l'initiative conjointe de la présidente de la COP et de John Kerry, secrétaire d'État des États-Unis ;
- la tenue de la conférence des Nations unies de haut niveau consacrée à la mise en œuvre de l'objectif 14 des Objectifs du développement durable à Fidji, en juin 2017.

21 AVRIL



La présidente de la COP a également proposé :

- un partenariat signé entre la Banque mondiale, la France et l'Afrique de l'Ouest pour promouvoir une gestion intégrée des côtes pour une meilleure rési-

lience au changement climatique. Cette collaboration avec la France s'inscrit en appui des orientations de l'Union africaine en faveur d'une stratégie pour la croissance bleue, projet à plusieurs dimensions : gestion des risques côtiers, sécurité maritime, pêche, économie bleue, dialogue stratégique des petites îles de l'océan Indien. Ce partenariat a été signé le 21 avril ;

- une initiative dédiée au devenir des petites îles, après la proposition de l'île Maurice, de développer un *Agenda de l'action océan Paris-Maurice-Marrakech* ;
- un événement particulier océan lors de la COP22, en accord avec le gouvernement du Maroc, avec le plan pour la reconquête de la mer Méditerranée lancé à la conférence nationale ;
- la mise en place d'aires marines protégées les plus vastes possibles. Les mangroves, les herbiers méditerranéens et les récifs coralliens font l'objet de plans spécifiques ;
- un mouvement international fort pour le développement de stations d'épuration efficaces et de lutte contre les déchets plastiques en mer avec la coalition des pays et des villes qui interdisent les sacs plastique à usage unique comme la France afin de lutter activement contre la pollution doit être combattue activement qui menace gravement les écosystèmes littoraux,
- diminuer les impacts des activités liées au transport maritime, qui augmente de plus en plus, en relation directe avec l'OMI ;
- développer les énergies marines renouvelables ;
- poursuivre sans cesse les efforts de la communauté internationale en matière de développement des connaissances sur les liens entre océan et climat et promouvoir une politique internationale adaptée pour la recherche scientifique et technologique.

Le GIEC place l'océan au cœur de ses préoccupations et lui consacre un rapport spécial

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), réuni à Nairobi du 11 au 13 avril lors de sa 43^e session plénière, a fixé son programme de travail pour le 6^e cycle d'évaluation. L'océan y tient une place prioritaire avec un rapport spécial qui sera consacré aux interactions entre le climat, l'océan et la cryosphère.

LES COALITIONS LANCÉES À PARIS

#ActOnClimate

Alliance solaire internationale - 22 avril

Lancée le 30 novembre 2015, l'Alliance solaire internationale est une initiative qui vise à rassembler les 121 pays dont le territoire est situé en totalité ou en partie entre les deux tropiques, avec les taux d'ensoleillement qui permettent théoriquement un prix d'énergie solaire le plus bas. Cette plate-forme de coopération pour les pays développés disposant de technologies dans le solaire et les pays en voie de développement souhaitant développer leur potentiel dans ce secteur prévoit de réunir tous les acteurs intéressés par le solaire, qui s'organisent pour apporter leur contribution aux objectifs fixés. Pour donner une nouvelle impulsion à cette initiative, la présidente de la COP, Ségolène Royal, et le ministre indien de l'Énergie, du Charbon et des Énergies nouvelles et renouvelables, Piyush Goya, ont réuni un groupe moteur de pays membres de l'Alliance solaire internationale, en marge de la cérémonie de signature de l'Accord de Paris au siège des Nations unies à New York le 22 avril.

Suite à cette réunion de haut niveau, les deux premiers

programmes lancés sont :

- le programme *Un financement abordable à grande échelle* qui vise mobiliser plus de 1000 milliards de dollars d'investissement dans l'énergie photovoltaïque d'ici à 2030, à partir des bonnes pratiques dans chaque pays ;
- le programme *Développer les applications solaires à usage agricole* qui vise à rendre abordables des applications solaires fiables et adaptées aux besoins des agriculteurs (pompes à irrigation, centrales de refroidissement de lait).



Les championnes lancent une consultation sur leur feuille de route pour l'Agenda de l'action - 6 juin

Accélération. Tel est le mot d'ordre donné par Ségolène Royal aux deux championnes française et marocaine, Laurence Tubiana, ambassadrice chargée des négociations climatiques, et Hakima El Haïté, ministre déléguée en charge de l'Environnement, lors de la session de négociations de Bonn de mai 2016. Résumé par les mots « Do more, faster and now » dans leur

message adressé aux Parties et aux acteurs non étatiques, les championnes du climat lancent une consultation où les nombreuses actions volontaires et collaboratives constituant un Agenda de l'action durable, catalyseur essentiel de l'action pré-2020 et de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, sont au cœur des préoccupations.

Agenda de l'action : le plan d'action Lima-Paris

#LPAA

Quelle est l'origine du plan d'actions Lima-Paris ?

C'est une initiative des gouvernements français et péruvien, du secrétaire général des Nations unies et du secrétariat de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Lancé lors du Sommet de New York en septembre 2014, il s'est concrétisé pendant la COP20 à Lima et est monté en puissance tout au long des mois de préparation de la conférence Paris Climat. L'objectif est d'associer l'ensemble des acteurs de la société civile pour prendre des engagements sur le climat et déployer immédiatement des actions opérationnelles.

Qui participe à cette démarche ?

Le plan d'actions implique aussi bien les acteurs étatiques que les acteurs non étatiques – villes, régions, organisations internationales, société civile, peuples autochtones, femmes, jeunes, universités et entreprises.

En quoi cette méthode est-elle inédite ?

Pour la première fois dans l'histoire des conférences internationales sur le climat, le plan d'actions a permis de rendre visibles et d'intégrer aux discussions internationales les engagements et actions de la société civile.



Alliance mondiale pour le bâtiment - 18 et 19 avril

Initiée par la France et le Programme des Nations unies pour l'environnement, elle a pour objectif d'augmenter plus rapidement la part du bâtiment écologique dans le parc mondial. L'initiative regroupe 20 pays, 8 grands groupes et plus de 50 organisations du bâtiment et de la construction. L'alliance vise à fédérer et accélérer les initiatives existantes, dont la plate-forme pour l'accélération de l'efficacité énergétique ou le « World

Green Business Council ». Les membres de l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction se sont réunis, les 18 et 19 avril 2016 à Paris. Ils se sont mis d'accord pour travailler sur une feuille de route et mettre en place cinq groupes de travail sur les thèmes suivants : politiques publiques, finances et analyse de données, transformation du marché, mesures et responsabilité et éducation et actions de sensibilisation.

Coalition pour la tarification du carbone - 14 avril à Washington, 10 juin à Paris

Cette coalition, qui réunit 25 pays et acteurs locaux, dont la France, et plus de 100 entreprises, a tenu sa première assemblée de haut niveau le 14 avril à Washington, en marge des Réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI. Elle vise à soutenir et à encourager la mise en œuvre de la tarification du carbone dans le monde entier. Dans ce cadre, Ségolène Royal, a chargé Pascal Canfin, Gérard Mestrallet et Alain Grandjean de lui faire des propositions concrètes sur la mise en place d'un prix du carbone permettant d'orienter les investissements vers les projets et les produits les plus favorables au climat. La mission devra permettre à la présidente de la COP de mobiliser largement la société civile et les acteurs financiers dans la mise en place d'une économie bas-carbone, en France, en Europe et à l'international. Elle devra rendre ses conclusions avant le 1^{er} juillet 2016.

Le 10 juin, la Carbon Pricing Leadership Coalition s'est réunie à Paris, en amont du 4^e Business Dialogue organisé à l'initiative de la France»

14 AVRIL



Mission innovation - 1^{er} et 2 juin

Lancée à la COP 21 en présence de François Hollande, Barack Obama et Bill Gates, elle vise le doublement des budgets R&D dans le domaine des technologies propres d'ici 2020. La mission innovation engage 20 pays représentant 75 % des investissements dans la R&D bas-carbone. La mission est couplée avec un effort du secteur privé appelé « Breakthrough Coalition », conduit par Bill Gates et qui rassemble 28 investisseurs de 10 pays. Cette coalition compte investir des capitaux privés dans l'énergie propre et pour cela mettre en place un fonds dédié devant être progressivement capitalisé à hauteur de plusieurs milliards de dollars.

ILS S'ENGAGENT



10 000 acteurs

11 000
engagements
individuels



70 coalitions



180 pays



+ de 7 000
collectivités et
2 000 entreprises
engagées



Ségolène Royal et Al Gore



Mary Robinson



Société civile / Jeunesse



Conférence Agir pour le lac Tchad



Femmes et climat



Société civile / Villes et territoires

..... cop21.gouv.fr

Ministère de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Mer

Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris
Tél. 33 (0)1 40 81 21 22



MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE
ET DE LA MER